FONDÉ EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING

Samedi 17 Février 1923

LE NUMERO 15 CENTIMES

Le Problème des Réparations

L'occupation de la Ruhr n'est pas une solution

Maire d'une grande ville qui fut entièrement détruite, bouleversée et retournée jusque dans ses fondations, au cours des cruelles années de guerre, je suis particulièrement en droit, en raison de l'étendue du désastre ayant couvert de ruines amoncelées toute ma commune et sa région, de réclamer avec une insistance justifiée par l'entassement des ravages, les réparations intégrales, promises et nécessaires.

Sur ce principe, d'ailleurs, l'accord est complet ; aucune voix discordante ne saurait se faire entendre, car il repose sur une question de justice absolue et d'évidente équité, inscrites dans le traité de paix et au frontispice de la loi des dommages.

Mais quels sont les moyens pratiques d'appliquer ce principe indiscutable et de le faire triompher avec toutes ses conséquences réalisatrices, indispensables à la renaissance et à l'avenir de notre pays ?

Sur ce terrain des divergences d'opinions se manifestent et créent deux courants bien distincts pour aboutir, je veux le croire, au même but, car je me refuse à supposer que dans une action d'intérêt national de si grande portée, des visées particulières de profits personnels, des compétitions politiques ou des calculs inavoués de spéculations lucratives entrent en ligne, sacrifiant ou méconnaissant les droits imprescriptibles des sinistrés, qui se confondent avec ceux du pays tout entier.

Les manquements de l'Allemagne à ses obligations ayant été clairement constatés, deux moyens se présentaient pour l'amener à tenir ses engagements : *la manière forte, déployée avec les fusils*, les mitrailleuses, les chars d'assaut, le blocus ou le rôle pacifique, mais à mon avis plus fécond en heureux résultats, de la Société des Nations.

Pour des motifs que je n'ai pas à discuter pour le moment et sans vouloir rechercher s'il n'a pas cédé à une brouillonne pression de chauvinisme pour nous lancer dans une aventure périlleuse, le gouvernement de M. Poincaré s'est décidé, après mûre réflexion nous voulons le supposer, pour la démonstration militaire et l'occupation de toute la Ruhr.

Cette décision gouvernementale, comportant l'envoi d'importants contingents de troupes de toute arme, la mobilisation partielle des cheminots et des douaniers, sans parler des lourdes charges financières qu'elle entraîne, a-t-elle répondu, jusqu'à présent, aux espoirs que fondaient sans doute sur elle ceux qui en furent les promoteurs ?

Si nous en jugeons par les renseignements que l'on veut bien nous transmettre et qu'une censure attentive consent à laisser filtrer, il serait assurément excessif de répondre par l'affirmative.

Nous cherchons en vain les effets profitables pour nous, à l'heure actuelle, de l'entreprise engagée dans la Ruhr, mais, par contre, beaucoup d'autres, de nature différente, sont dès maintenant affirmés. Il serait trop long de les énumérer et d'en exposer les répercussions alarmantes.

En particulier, par son nouveau tour de vis barrant le passage, vers l'Allemagne non occupée, aux produits des mines et des usines, notre gouvernement prétend-il réduire au chômage forcé les ouvriers métallurgistes et les mineurs ?

Comme le fait judicieusement observer Léon Blum, la Ruhr qui nous fournissait un million de tonnes de charbon chaque mois ne nous envoie plus une gaillette depuis que nous en sommes les maîtres. La France est obligée de s'adresser à l'Angleterre et à la Tchécoslavie pour avoir de la houille et du coke.

Or, dans le bassin minier occupé depuis plus d'un mois par nos troupes, c'est la congestion, l'encombrement des carreaux de fosses, par suite de la grève des cheminots et il est à prévoir que l'extraction ne tardera pas à s'arrêter complètement, faute de débouchés.

Voilà une des nombreuses conséquences économiques de la situation nouvelle dans la Ruhr !

Avec le Parti socialiste et la C. G. T., j'estime que l'occupation militaire de ce pays ne saurait apporter une solution au problème des réparations légitimes et qu'il faut recourir, pour le résoudre, à la Société des Nations.

C'est la seule issue logique et pratique, susceptible d'ouvrir la voie au travail créateur et à la paix durable.

Emile BASLY,
Député du Pas-de-Calais

Une compétition pour la Présidence du Sénat

Paris, 15. — On prévoit une lutte assez vive entre les compétiteurs à la succession de M. Léon Bourgeois à la présidence du Sénat. Les noms prononcés avec le plus d'insistance sont toujours ceux de MM. Doumergue, de Selves, Alexandre Bérard, Pams, Jonnart et René Viviani.

La question des retraites des ouvriers Mineurs

Le Ministre est favorable à l'assimilation des ouvriers des industries annexes

Paris, 15. — La Commission des mines a entendu M. Albert Peyronnet, ministre du Travail, sur le projet de loi tendant à l'extension de la législation des retraites des ouvriers mineurs au personnel des industries annexes.

Le Ministre a insisté pour que l'article premier du projet qui avait été repoussé lors d'une précédente réunion et qui consacrait le principe de cette assimilation fut adopté. Il a fait valoir notamment les conséquences que pourrait avoir un pareil projet alors qu'il ne s'agissait que de régulariser une situation de fait.

Des arrêtés ministériels pourront étendre l'application de la loi

Après une discussion, à laquelle ont pris part MM. Basly, Durafour, Crolard, Maës, Charlot Cordelle, Caillat et de Seynes, la Commission a voté à l'unanimité le texte présenté par le gouvernement. Ce texte est ainsi conçu :

Des arrêtés des Ministres du Travail et des Travaux Publics pourront, sur la demande des intéressés ou d'office, étendre individuellement l'application sur la législation spéciale de retraite et de secours des ouvriers mineurs à des établissements industriels gérés par les exploitants de mines qui sont habituellement et principalement ravitaillés par la mine et dont les opérations accessoires à l'exploitation minière s'effectuent sur le territoire de la concession ou dans une région proche de celle-ci.

2000 Mineurs Unitaires de St-Etienne sont en grève

Saint-Etienne, 15. — Deux mille mineurs unitaires réunis ce matin à 10 heures, à la Bourse du Travail, ont adopté un ordre du jour réclamant le relèvement des salaires et le rétablissement des trois francs de salaires antérieurement supprimés, avec augmentation de 1 fr. 50 pour les ouvriers du fond et augmentation de 2 fr. 50 pour les ouvriers de l'extérieur, de façon à faire disparaître le manque d'unification des salaires, protestant contre la retenue faite sur les salaires en vue du paiement des impôts, déclarant la grève pour demain vendredi 16 février, etc....

Ce que pense Maës
Député du Pas-de-Calais de ce mouvement

(De notre rédaction parisienne)

Maes nous a fait les déclarations suivantes, au sujet de la grève générale des mineurs décrétée par la Fédération Unitaire :

« Il y a tout lieu de penser que le mouvement de grève générale déclanché par un parti plus soucieux de sa propagande que des résultats à obtenir, se terminera par un échec. Dans le cas présent, je doute que les travailleurs des Mines du Nord et du Pas-de-Calais, suivent en grand nombre les meneurs unitaires, car nos syndiqués sont des gens sages, prudents et avisés.

» Lorsqu'ils s'engagent dans une action quelconque, croyez bien que ce n'est pas à la légère, mais tout au contraire, après avoir mûrement pesé les conséquences de leur décision. Or, à l'heure actuelle, ils connaissent la tâche que nous avons entreprise et ils nous font confiance à nous, leurs vrais dirigeants. Ils suivent patiemment nos efforts concentrés, non-seulement vers le relèvement des salaires, mais encore vers des mesures d'amélioration sociale. Ils se rendent bien compte que nous sommes engagés dans une discussion dont la réussite est vitale pour eux et ce n'est pas au moment où nous pensons aboutir qu'ils vont risquer de tout démolir par un acte irréfléchi.

» J'ai l'espoir, en effet, que nous arriverons samedi ou dans les premiers jours de la semaine prochaine, à un résultat, car il ne me paraît pas possible que les patrons repoussent les revendications justes et modérées que nous avons présentées. Dans le cas où nous n'arriverions pas à nous entendre, j'estime que le gouvernement ne pourra se désintéresser plus longtemps de la question. Il aura le devoir d'intervenir.

» Nous ne voulons susciter aucune difficulté dans la situation actuelle, mais le renchérissement du coût de la vie, reconnu par tous, pèse lourdement sur les populations minières, qui supportent avec une patience et un sang-froid admirables ces épreuves nouvelles. On le comprendra en haut-lieu, j'espère, et le gouvernement, de même qu'il a su faire appel aux mineurs dans les heures difficiles, saura également les défendre lorsque leurs légitimes intérêts sont en cause ».

Des locomotives vont rouler sur des voies électrifiées

Tarbes, 15. — On sait que, depuis le mois de novembre 1922, le tronçon de voie ferrée allant de Tarbes à Pau est complètement électrifié.

Cette semaine, et à titre d'essai, les locomotrices vont fonctionner : elles remorqueront, chaque jour, six convois de voyageurs et, en outre, deux trains de marchandises dans les deux sens.

Sextuples noces d'or à Hergnies

On célébrera, le 2 avril, le 50e anniversaire de six ménages dans cette commune

Hergnies, petite commune de l'arrondissement de Valenciennes, est un lieu où l'on vit vieux ou pour parler plus exactement, où l'on vit longtemps conjugalement. En voici une preuve : le 2 avril prochain aura lieu dans cette ville, une cérémonie qui sûrement sera magnifique, il s'agira de célébrer, les noces d'or de six couples d'époux domiciliés à Hergnies.

La date de la fête a été fixée, sur la proposition du Maire, par la Municipalité. Il y aura de la joie, le 2 Avril dans la petite localité. Le concours de plusieurs sociétés musicales a été sollicité, des gymnastes répondront également à l'appel de la Municipalité hernisienne. Une bonne journée est à prévoir.

UN CRIME AU VILLAGE

L'assassin de Martigny (Aisne) serait un ex-détenu de Loos

Nous avons relaté hier le crime affreux commis à Martigny, petit village près d'Hirson, par un inconnu sur la personne de Mme Veuve Chul, née Marie Goulet, âgée de soixante-dix ans, qui vivait avec son frère dans une maison isolée au lieu-dit « le Pavé ».

La malheureuse qui avait reçu quatre coups de couteau portés avec une violence extrême est, nous l'avons dit, décédée le lendemain à l'hôpital d'Hirson.

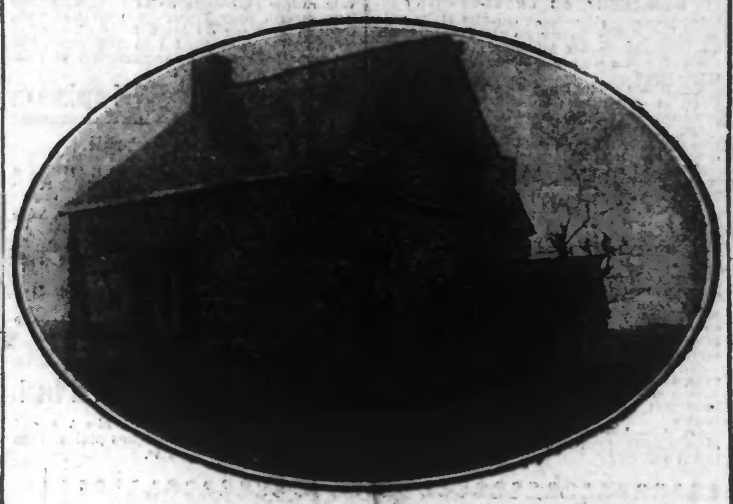

LA JUSTICE ENQUETANT A LA MAISON DU CRIME

La brigade mobile d'Amiens continue avec activité ses investigations pour retrouver la trace de l'assassin présumé de Marie Gourlet.

Le jeune homme désigné par la victime mourante, avait été vu à Bucilly, avons-nous dit, trois heures environ après le crime, et il paraissait indécis sur le chemin à prendre.

Etrange coïncidence

Dans le pays, les racontars vont leur train et l'on va jusqu'à dire que le coupable pourrait bien être un des acolytes d'un vaurien Doucet, qui purge actuellement trois ans de prison pour de nombreux méfaits et en particulier pour un vol de 800 francs, commis le 6 décembre 1921, chez Marie Gourlet.

Durant le procès, Doucet refusa toujours de désigner ses complices, et peut être se trouve-t-on en présence d'un de ces derniers.

Un autre bruit se fait également jour. Doucet n'aurait-il pas parlé de son vol chez Marie Gourlet à un co-détenu, qui, aussitôt libéré, aura voulu à son tour trouver de l'argent. La tenue correcte de l'homme recherché pourrait faire croire que le prisonnier, une fois libéré, aurait pu s'acheter quelques vêtements et chaussures avec son pécule ; on sait qu'il avait une casquette et des chaussures neuves. En outre, le paquet enveloppé dans un linge blanc qu'il portait peut faire admettre une hypothèse de ce genre.

De plus, remarque qui peut aussi avoir son importance, l'assassin de la vieille femme n'a fouillé que le tiroir du bureau où Doucet avait trouvé les 800 francs et où lui-même, moins heureux, ne trouva que 62 francs ; il ne fouilla d'ailleurs aucun meuble. Etrange coïncidence, que de connaître aussi la cachette de Marie Gourlet.

C'est à la justice d'établir si ces racontars peuvent être fondés. En attendant, le bandit est activement recherché et il faut souhaiter sa capture prochaine, qui calmera l'émotion causée à Hirson et dans les environs par ce crime affreux.

Nous donnons aujourd'hui une photographie de la maison où s'est déroulé le drame.

M. Judet dit pourquoi il resta en Suisse

Il craignait d'être mêlé aux procès Caillaux, Meunier et Ravisi

Genève, 15. — M. Ernest Judet a fait certaines déclarations. Il a insisté notamment sur ce point qu'il se rendait en France volontairement, malgré l'avis des nombreux amis qu'il s'est créé dans l'Oberland. S'il a ajourné si longtemps son départ, c'est qu'il craignait d'être mêlé aux procès Caillaux, Paul Meunier et Bernain de Ravisi. Il était donc indispensable que ces affaires fussent terminées.

M. Judet a déclaré qu'il n'avait jamais connu ni Mme Bernain de Ravisi ni M. Meunier. Il a ajouté que son extradition ne pouvait être accordée. Elle ne fut pas moins demandée à un moment pendant la guerre par l'ambassadeur de France. M. Dutasta, dont les démarches demeurèrent vaines.

Parlant du voyage qu'il fit à Rome, M. Judet dit qu'à ce sujet on ne peut lui faire aucun reproche. Il se borna à accomplir son devoir de journaliste.

M. Judet s'est refusé formellement à indiquer les moyens de défense dont il usera devant la cour de Paris. Dès son arrivée, il déposera une demande de mise en liberté provisoire.

Tombé d'un tramway un sexagénaire de Marcq se fendit le crâne sur une bêche

Un pénible accident sur les suites duquel on ne peut pas encore se prononcer, s'est produit mercredi soir, vers 21 h. 30, sur le nouveau Boulevard.

M. Cocu Emile, 66 ans, jardinier, demeurant à Marcq-en-Barœul, rue de Tourcoing, 457, avait pris place sur le tramway Mongy. A l'arrêt de Marcq, il voulut descendre alors que le véhicule était encore en marche.

Malheureusement, il tomba à la renverse et sa tête alla donner sur le coin de la bêche qu'il portait et qui s'était plantée dans le sol.

L'infortuné resta étendu inanimé. Il portait à la tête une affreuse blessure d'environ 10 centimètres de longueur, par où le sang s'échappait en abondance.

On transporta le blessé dans une maison voisine où M. le docteur Berthou, de Flers, vint lui donner les premiers soins. Le praticien constata que le malheureux avait une fracture du crâne très prononcée.

Vu la gravité de son état, le docteur ordonna le transport d'urgence du blessé à l'Hôpital Saint-Sauveur à Lille, où il a subi hier l'opération du trépan.

Dans la soirée de jeudi, l'état du vieillard était toujours extrêmement grave.

Deux Boulonnaises ont de la veine

Deux demoiselles Boulonnaises, Céline et Léonie Focheux, viennent de gagner, au dernier tirage des Obligations Communales de 1918 un lot de 50.000 francs.

Un formidable bond du cours du sucre

De 262 fr. à 327 fr. les 100 kilos en une seule journée

Paris, 15. — Le sucre qui côtait à fin janvier 235 francs n'a cessé de monter depuis. Lundi, il était à 262 francs les 100 kilos ; mercredi il a fait un bond de 65 francs qui l'a amené à 327 francs.

Rappelons que le sucre était côté avant-guerre, de 30 à 40 francs les 100 kilos.

La hausse formidable qui s'est ajoutée aux autres depuis la guerre est due à la perturbation qui règne sur le marché de New-York, où le cours du sucre fait également des bonds considérables.

L'extraordinaire plongeon d'un camion chargé de porcs

Chalon-sur-Saône, 15. — Un camion automobile conduit par l'aviateur Collus qui, accompagné de deux charcutiers de Chalon, transportait un chargement de porcs est tombé d'une hauteur de 4 mètres dans la rivière La Tonarre par suite de la rupture de la tige de direction. L'aviateur qui est un excellent nageur put sortir de l'eau sain et sauf et plongeant ensuite à plusieurs reprises réussit à sauver les deux autres voyageurs. La voiture n'a pu encore être retirée du lit de la rivière grossie par la pluie. Les porcs ont pu être ramenés sur la rive.

Les listes électorales de Guesnain annulées par le Conseil de Préfecture

Le Conseil de Préfecture a rendu hier son arrêté, concernant les opérations de révision des listes électorales de Guesnain, arrondissement de Douai. Les dites listes ont été annulées parce qu'elles avaient été constituées sans le concours du délégué du Conseil d'administration qui, aux termes de la loi doit être convoqué à la réunion de la Commission du Conseil Municipal. Ces listes devront être refaites dans les délais prescrits à partir du 22 février.

Pour que le Budget soit équilibré

Paris, 15. — La conférence des présidents de groupes et des grandes commissions a décidé de discuter mardi prochain le rapport de M. Bokanowski, sur les moyens propres à assurer l'équilibre budgétaire.

Elle a décidé également de proposer à la Chambre de tenir des séances exceptionnelles le matin, à partir du 27 février, pour discuter les diverses propositions relatives à la réduction du nombre des députés et à la réforme électorale.

Dans la Ruhr, les Alliés organisent les transports

La résistance allemande s'accroît plutôt et il faudra lutter contre elle

Les gouvernements français et belge continuent à lutter contre la résistance des Allemands. On note une sérieuse amélioration dans les services de transports et de P. T. T. mais la tâche des Alliés sera longue et difficile ; ils ne sont pas encore au bout de leurs entreprises dans la Ruhr et la Rhénanie.

Du voyage de M. Le Trocquer à Londres on ne donne pas beaucoup de détails, on se contente d'espérer, notamment, qu'à la suite de ses entrevues avec les représentants britanniques, nous obtiendrons la disposition de la voie Dusseldorf, Durren, Trèves, ce qui soulagerait beaucoup la ligne d'Aix-la-Chapelle et activer ainsi les envois de charbon vers la France et la Belgique.

Dans les milieux industriels du Reich l'inquiétude grandit, les stocks de charbon commençant à diminuer sérieusement. Une usine à gaz, à Offenbach a ainsi fait connaître que sa provision en combustible ne lui permettait pas de fonctionner au delà de trois semaines.

M. Le Trocquer reste à Londres

Londres, 15. — La conférence de Downing Street s'est terminée après 1 heure et demie et renvoyée à demain matin, 11 heures.

M. Le Trocquer ne partira donc pas ce soir.

Il a déjeuné, ainsi que le général Payot, chez lord Derby.

Cet après-midi, il est vraisemblable que les ministres britanniques se réuniront pour examiner à nouveau les questions discutées dans la matinée.

Les cheminots convoqués pour une période d'exercice

M. Maginot demande qu'ils soient maintenus provisoirement dans la Ruhr

Paris, 15. — M. Maginot, ministre de la Guerre, vient d'adresser une lettre au président du Sénat, lui rappelant qu'en présence de la défaillance du personnel allemand, les gouvernements français et belge ont décidé de prendre complètement en mains, l'exploitation des communications en territoires occupés.

Cette situation nouvelle exige un renforcement du personnel français, renforcement qui sera exclusivement réalisé au moyen de volontaires.

Un certain délai étant indispensable pour l'acheminement de ces volontaires, il est impossible de libérer le personnel convoqué pour une période d'exercice avant l'arrivée des renforts. Le ministre demande donc de conserver provisoirement sous les drapeaux le personnel des sections de chemins de fer et des sections de télégraphie qui a été convoqué pour une période d'instruction.

La durée de ce maintien provisoire sera strictement limitée au temps nécessaire pour assurer la relève.

Elle est évaluée à quinze jours.

Un appel des Alliés aux ouvriers de la Ruhr

Dusseldorf, 15. — Dans les pays occupés les autorités françaises et belges ont fait afficher un appel rappelant aux ouvriers que les gouvernements Alliés n'ont pris les nouvelles sanctions que contre le gouvernement de Berlin et la grosse industrie qui cherche à faire retomber sur les ouvriers tout le poids de leur égoïsme plutôt que d'appliquer loyalement un programme de réparations.

L'appel indique qu'un système de dérogations et de licences d'exportation a été prévu pour les usines qui travailleront et vendront leurs produits ; d'autre part, toutes facilités seront données pour que l'approvisionnement de la Ruhr en denrées alimentaires demeure entièrement libre.

Pour régler les difficultés ferroviaires

Cologne, 15. — On croit savoir de source digne de foi que la sous-commission interalliée des chemins de fer a virtuellement terminé un important projet pour régler les difficultés ferroviaires qui existent actuellement.

Les détails de cet arrangement sont tenus absolument secrets en attendant que l'arrangement ait été adopté.

Sur les lignes de chemins de fer que nous avons besoin d'utiliser, les signaux et aiguillages sont réparés et les voies sont gardées contre de nouveaux sabotages.

On annonce toujours des départs de trains de charbon...

Aix-la-Chapelle, 15. — Trois trains de charbon sont partis, hier, de Wedau sur Aix-la-Chapelle, et deux sur Hereng.

Cinq trains de coke et de charbon confisqués sont arrivés à destination de la France et de la Belgique.

Dans le service télégraphique la situation est sans changement.

Cinq des écluses du canal d'Herne sont remises en état ; les deux autres sont manœuvrées à la main.

L'Artillerie Alliée est à sa place

Et les troupes pourraient repousser toute attaque

Paris, 15. — Si un événement grave surgissait de la surexcitation entretenue par les nationalistes, les dispositions du général Degoutte sont suffisantes et le général Weygand, quand il les a examinées, n'a pu que les louer sans réserves.

Il est à la fois possible pour les troupes de la périphérie, de repousser une attaque venue de l'extérieur ou de l'intérieur, et si dans une ville du centre du bassin une agression se produisait contre nous, l'artillerie est à sa place.

La campagne de fausses nouvelles

La presse allemande continue à lancer des nouvelles invraisemblables. La « Germania » annonce que la France va étendre le blocus aux ports de Hambourg, Brême, Stettin et Kiel. D'après la « Gazette de Francfort » la France va envoyer une déclaration de guerre à l'Allemagne ; cette solution, disons-le de suite, n'a jamais été envisagée chez nous.

Le dollar ne vaut plus que 21.000 marks

Berlin, 15. — La Bourse de Berlin a enregistré, hier, une véritable séance de panique.

Le dollar est tombé à 21.000 marks, entraînant la chute des autres devises et valeurs immobilières.

Parmi ces dernières, on cite des pertes allant d'un demi-million à un million de marks-papier.

La circulation du billet de banque allemand était, le 7 février, de 2.253 milliards, en augmentation de 268.500 millions sur le chiffre de la semaine précédente.

6.000 mineurs en grève dans la zone belge

Aix-la-Chapelle, 15. — Une sentinelle a tiré sur trois individus qui se trouvaient sur la voie du chemin de fer près de Winterhold.

Six mille ouvriers mineurs sont en grève dans la zone belge de la région de Bottropp, à la suite d'une réquisition de charbon par les troupes belges.

Edison approuve la France

New-York, 15. — A l'occasion de son 76e anniversaire, qui a été célébré mardi, M. Edison, l'inventeur universellement réputé, a fait des déclarations à la presse au sujet des événements européens.

« J'approuve complètement, a-t-il dit, la politique actuelle de la France, qui ne pouvait pas rester sur l'échec de conférences successives et devait passer à l'action ».

Les traites allemandes payées à Bruxelles

Bruxelles, 15. — Les traites allemandes venant à échance aujourd'hui ont été payées.

377 kilomètres à l'heure en avion

Sadi-Lecointe a battu le record du monde

Paris, 15. — L'aviateur Sadi-Lecointe a battu, ce matin, à Istres, le record du monde de vitesse en avion, détenu par le major américain Mitchell, avec 358 kil. 876. Voici les temps réalisés : 1er tour, 9' 1/5, soit 391 kil. 304 à l'heure ; 2e tour, 10', soit 360 kil. ; 3e tour, 9' 2/5, soit 382 kil. 978 ; 4e tour, 9' 4/5, soit 376 kil. 346, moyenne : 377 kilomètres 657 à l'heure.

A propos des vols commis à la Mairie de Nœux

Hier a comparu devant le tribunal correctionnel de Béthune Mlle Dubois, arrêtée récemment pour vols commis à la mairie de Nœux. La municipalité de Nœux s'était portée partie civile par l'organe de Me Phalempin. A la suite d'un très court débat, l'affaire a été mise en délibéré.

On se souvient qu'il y a plusieurs mois, à la suite de vols commis à la mairie de Nœux, l'inculpé, qui y était à ce moment employée comme femme de service, fut convaincue, par le secrétaire de mairie, de vol d'une somme de 1.000 francs.

Plus d'Allemands au Music-Hall

Les artistes belges et français ont manifesté à Bruxelles

Bruxelles, 15. — Poursuivant leur mouvement en faveur de l'expulsion de leurs confrères allemands, les membres du Groupe indépendant des artistes belges de music-hall et de cirque ont manifesté, aujourd'hui, dans les rues de Bruxelles. Hier matin, au nombre de cent cinquante environ, ils sont allés, en pèlerinage, déposer une couronne sur la tombe du Soldat inconnu. Des discours ont été prononcés et écoutés avec recueillement. Après quoi, les artistes ont défilé devant le tombeau.

Une délégation française, conduite par deux Bretons en costume national, a déposé également une couronne aux couleurs belges et françaises. L'après-midi, à deux heures, une manifestation a été organisée après une réunion du comité. Un cortège s'est formé, précédé d'une fanfare. Les manifestants ont parcouru les boulevards du centre et les quartiers du bas de la ville. En tête marchaient les combattants et les invalides de guerre. Une centaine de femmes participaient au cortège. Plusieurs inscriptions caractérisaient l'esprit de cette manifestation.